**Elections législatives - Scrutin de ballottage du 30 Novembre 1958**

3e Circonscription · SAINT-SEVER - TARTAS



# J.-M. COMMENAY

**Avocat au Barreau des Landes (St-Sever-sur-Adour)**

**Candidat Indépendant d'Action Rurale et Sociale**

## *Electeurs, Electrices*

**du Bas-Armagnac, du Tursan, de la Chalosse et de la région forestière**

Dimanche dernier, 12.416 d'entre vous m'ont fait l'honneur et la joie de me témoigner leur confiance, laquelle s'est notamment traduite par cinq victoires à Aire, à Geaune, à Grenade, à Hagetmau et à Saint-Sever, tant dans l'ensemble de ces cantons que dans chacun des dits chefs-lieux.

**J'adresse à tous mes Electeurs et Electrices mes ardents remerciements et je les prie encore de vouloir bien me renouveler leur confiance, lors du prochain scrutin de ballottage. Mais il me faut aussi maintenant en appeler à ceux qui ont voté pour des candidats moins favorisés et aux abstentionnistes.**

Je vous demande à tous soit de me confirmer leurs suffrages, soit de me les apporter s'ils entendent dire :

### Non au marxisme.

1° au marxisme communiste, car l'impuissance de cette doctrine à **fonder un ordre respectant l'homme** conduit tout individu conscient à la **repousser** ;

2° au marxisme de la S.F.I.O., laquelle, si elle a de meilleures intentions que le communisme et répudie ses moyens brutaux,

**— n'en écrase pas moins l'homme sous une suffocante bureaucratie dirigiste ;**

**— maintient dans son programme le principe de la lutte des classes, générateur de haine sociale.**

### Non aussi à une certaine forme d'égoïsme libéral

qui aussi attente à la dignité de l'homme le laissant désarmé et solitaire dans une rude lutte pour la vie.

**OUI** à un état **arbitre** respectant la **liberté de l'individu** et celle des différents groupes où il s'insère naturellement (famille, religion, profession, associations).

**OUI** à une **conception nouvelle** des rapports politiques et économiques, **basée sur un exaltant esprit de fraternité** et **d'association** de tous les hommes en vue du bien commun.

**OUI** à un système **économique au service de tous et** permettant des rapports plus équitables entre le capital et le travail.

Ces principes posés, je rappelle au corps électoral les grandes lignes de mon programme de politique générale et locale, les priant pour le détail de consulter ma première profession de foi.

**A) SAUVEGARDE DE LA REPUBLIQUE, DU PATRIMOINE D'OUTRE-MER ET DE L'INDEPENDANCE NATIONALE :**

— par un respect scrupuleux des libertés essentielles (presse, enseignement, etc.) ;

— par la création de liens nouveaux avec notre empire sans idée d'abandon ;

— par une politique de paix en Algérie dans un esprit d'association indissoluble.

**B) POURSUITE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE ET REDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT.**

**C) LUTTE CONTRE UNE FISCALITE TRACASSIERE :**

— Réforme fiscale par l'institution d'un impôt à la base ;

— limitation du dirigisme et encouragement à l'esprit d'entreprise.

**D) MESURES DE JUSTICE SOCIALE :**

— nouvelles formules de rétribution du travail (salaire progressif, association capital-travail) ;

— assurance chômage. - Politique de logement des salariés ;

**E) AIDE MASSIVE A L'AGRICULTURE :**

— pour enrayer l'exode rural et améliorer le niveau de vie à la ferme ;

— pour assurer à l'agriculture française une place de choix dans le marché commun ;

— pour l'accession à la propriété et le maintien de l'exploitation familiale modernisée.

**F) POUR LA CIRCONSCRIPTION :**

— développement de l'activité économique - Tourisme - Implantations industrielles ;

— protection des productions locales (vin, foies gras, armagnac et gemme) ;

— maintien de la vie au village et les petites villes en contrecarrant les projets de centralisation abusive qui tendent à créer en province le « désert français ».

**EN VOTANT OUI, LE 28 SEPTEMBRE DERNIER, vous avez, comme moi, entendu non seulement mettre en place les institutions voulues par le Général de Gaulle, mais encore dire un NON définitif aux anciennes structures, cause de nos déchéances.**

**LOGIQUEMENT, il faudra à cette nouvelle République bâtie sous l'égide du Général de Gaulle :**

**UN STYLE NOUVEAU,**

**DES EQUIPES NOUVELLES.**

**Je vous demande de dire que mon programme et ma candidature répondent à ces deux exigences et je vous assure de mon indéfectible volonté de servir.**

**POUR UNE RÉPUBLIQUE FRATERNELLE, LIBÉRALE ET GÉNÉREUSE,**

**POUR LA RÉNOVATION DE LA NATION,**

**POUR LA PROSPÉRITÉ DES CAMPAGNES, DES VILLAGES ET DES VILLES DE LA CIRCONSCRIPTION.**

**VIVE LA FRANCE ! VIVE LE GÉNÉRAL DE GAULLE !**

# Jean-Marie COMMENAY,

**Avocat**

**Candidat indépendant d'action rurale et sociale.**

*Remplaçant éventuel :*

**Jean-Raymond LAFENÊTRE**

Maire - Conseiller Général de Geaune

Président du Syndicat de défense des Vins du Tursan.

## POUR LE TRIOMPHE, AU DEUXIÈME TOUR, DE CES IDÉES NOUVELLES

# Votez Jean-Marie COMMENAY.

J.-M. COMMENAY est un authentique fils de la terre chalossaise puisque né à SAINT-SEVER en 1924 dans une famille toute rurale.

C'est au Lycée de MONT-DE-MARSAN que J.-M. COMMENAY fait ses études secondaires terminées par le baccalauréat en 1943. Son père n'ayant pas les moyens de financer des études supérieures, il entre alors dans l'enseignement primaire public en qualité d'instituteur intérimaire. De 1943 à 1946 il exercera successivement à BRASSEMPOUY, à HAGETMAU, à VIELLE-TURSAN et à POYANNE où il a laissé partout un excellent souvenir. En 1946, la mauvaise santé de son père l'oblige à revenir près de lui. C'est alors qu'il entreprend seul, par correspondance, des études de droit qui sont sanctionnées par l'obtention de la licence en 1949. Il s'inscrit au barreau des Landes et ne tarde pas à mériter la confiance des justiciables.

Par ailleurs, suivant la tradition paternelle, son cabinet reste ouvert à tous ceux qui souffrent d'une injustice sociale quelconque.

En dehors de sa profession, J.-M. COMMENAY s'intéresse à de nombreuses activités culturelles et sportives ; il est membre depuis dix ans du Comité directeur du Sport Athlétique Saint-Severin ; il est également un fidèle aficionado de la course landaise ; très attaché à la langue gasconne qu'il écrit, il a été l'un des organisateurs de la magnifique fête félibréenne qui s'est déroulée à SAINT-SEVER en 1957.

Impr. Générale, Mont-de-Marsan